

Soixante-dix-huitième Assemblée mondiale de la santé

Ordre du jour provisoire Point 14 **La santé dans l'ordre du jour 2030 pour le développement durable.**

Mai 2025

La réalisation de l'ordre du jour du développement durable passe par un personnel de santé adéquat, équitablement réparti et pleinement soutenu. Le rapport 2025 du Conseil International des Infirmières (CII) *Prendre soin des infirmières pour un économie plus forte* renforce le rôle central des infirmières dans la réalisation des objectifs des ODD liés à la santé. Le rapport 2025 sur l'état des soins infirmiers dans le monde fournit des données extraordinairement précieuses et solides sur les soins infirmiers et le CII encourage vivement les décideurs politiques, les associations d'infirmières, les organismes de réglementation, les partenaires de développement, les organisations partenaires et les autres parties prenantes à utiliser ce rapport pour le dialogue politique et la prise de décision sur la manière et le lieu de renforcer les soins infirmiers pour atteindre la couverture sanitaire universelle et les autres ODD liés à la santé.